

*Collectif pour l'Amélioration du Cadre de vie du quartier
Belleville Saint-Maur*
www.cadredevie.paris

**Questionnaire aux candidates et candidats à la Mairie
du 11^e arrondissement**

Municipales 2020

Sommaire

1. Marché de Belleville	3
2. Espaces verts.....	4
3. Conseil de quartier	5
4. Piétonner les rue Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud une fois par mois	6
5. Une conciergerie boulevard de Belleville	7
6. Centre d'évaluation des migrants rue du Moulin Joly :.....	8
7. Aménagements urbains	9
8. Commerces.....	14
9. Tranquillité et sécurité.....	16

1. Marché de Belleville

La mauvaise qualité et le manque de diversité des produits ne répondent pas aux attentes d'une majorité d'habitants du quartier. Les stands de textile et d'articles de bazar ne cessent de s'étendre et sont presque majoritaires. Se tenant exclusivement en semaine, le marché ne profite pas aux personnes qui travaillent. Pendant ce temps, le marché du Père Lachaise, situé sur le boulevard de Ménilmontant, lui se meurt.

Vous engagez vous à...

- **Organiser le marché un jour de weekend** pour permettre à celles et ceux qui travaillent de profiter du marché et de prendre le temps de faire leurs achats en famille ?
- **Développer une offre de fruits et légumes qualitative**, biologique et/ou circuits courts, en fromagerie, etc... **en récupérant des emplacements** sur les stands de textile, bibelots et produits d'épicerie manufacturée ? **Prévoir des emplacements pour des traiteurs variés**, avec possibilité de restauration sur place, pour plus de convivialité ?
- **Interdire l'installation** du marché à l'extrémité des terre-pleins, ainsi qu'en leur milieu, pour aérer le marché et dégager les passages piétons ? Mettre en place un service de livraison à domicile en vélo cargo ? Vérifier que les forains disposent d'un véhicule répondant aux normes anti-pollution lors de leur inscription, puis chaque année ?
- **Organiser le tri** des déchets et des invendus. Appliquer l'interdiction des sacs et pochette en plastique ?
- **Réfléchir à un autre usage du terre-plein du boulevard Ménilmontant** où le marché du père Lachaise fait doublon avec celui de Belleville ?

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Nous sommes en accord avec votre analyse des problématiques, concernant notamment le manque de diversité de l'offre et les restrictions de circulations pour les piétons dans l'espace du marché. Par conséquent, nous nous engageons à faire preuve d'une forte volonté politique afin de donner de nouvelles orientations à ce marché.

Le marché est en effet un lieu central pour la convivialité et l'agrément du quartier, sans compter sa fonction première, la fonction nourricière. L'indispensable maintien d'une offre premier prix – car nous sommes attentifs à préserver la mixité sociale au sein de l'arrondissement – n'empêche pas de développer une diversité de gammes et d'activités comme vous le demandez de manière légitime. Nous sommes donc pour le développement des stands de produits de qualité vs d'autres stands à revoir tout en ne marginalisant pas les vendeurs actuels de bibelots et nourritures industrielles trop rapidement si ce marché constitue pour eux un revenu important.

Pour l'ouverture d'un jour de week-end il faudra que cela soit discuté en conseil de quartier mais nous y sommes sur le principe favorable.

Enfin comme tous les marchés de l'arrondissement il faut rendre ce marché plus écologique en interdisant les sachets en plastique : un totebag consigné aux couleurs du marché pourrait être une solution à apporter.

2. Espaces verts

Notre quartier ne dispose d'aucun parc, d'aucun jardin, mais uniquement de deux squares minuscules. Alors que notre quartier rassemble **20% de la population du 11e arrondissement, il ne compte que 4,3% de ses espaces verts, soit 4 684 M² seulement**, sur les 107 832 M² d'espaces verts du 11e arrondissement.

Au total, le nombre de m² d'espaces verts par habitant dans notre quartier (1,2 M²/habitant) est 8 fois inférieur à ce que recommande l'Organisation mondiale de la Santé (10 M²/habitant) et à la moyenne parisienne (11,4 M²/habitant).

C'est une inégalité majeure, alors que les appartements sont les plus exigus : les deux tiers des logements ne sont composés que d'une ou deux pièces (65,7%) et la densité de logements est presque le double de la moyenne parisienne. Les besoins d'espace public et notamment de lieux de respiration sont donc considérables,

Vous engagez vous à...

- Envisager la création d'un ou plusieurs espaces verts dans notre quartier et à modifier le Plan local de l'urbanisme (PLU) en ce sens.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Le quartier est en effet totalement sous-équipé en espaces verts. Nous avons déjà prévu dans notre programme de demander la modification du PLU afin de pouvoir construire davantage de logements (de préférence à des bureaux), et de faire en sorte que tout habitant du 11^{ème} puisse avoir accès à un espace vert à 10mn pied maximum de son domicile.

Une partie de la rue St Maur (au-dessus de la rue Parmentier et jusque dans le 10^{ème} arrondissement), notamment, pourrait être végétalisée.

3. Conseil de quartier

Vous engagez vous à...

- Doter tous les Conseils de quartier d'un **local pérenne accessible aux habitants et d'un site internet**, pour renforcer leur insertion dans le quartier, faciliter les échanges avec l'ensemble des habitants.
- Militer auprès de la Mairie centrale pour doter les conseils de quartier d'un socle commun de règles, comportant les garanties minimales de bon fonctionnement pour mettre un terme aux inégalités entre arrondissements
- Rétablir **un observatoire parisien des Conseils de quartier** indépendant, chargé d'évaluer leur fonctionnement, de lever les difficultés rencontrées avec les Mairies d'arrondissement et de rédiger un rapport annuel au Conseil de Paris
- **Faire des élus référents des quartiers les vrais coordinateurs** de l'action de l'exécutif sur le quartier pour veiller à la cohérence des actions. Interdire le cumul de la fonction d'adjoint thématique (ex. logement) et de référent de quartier.
- Permettre la participation de chacun au Conseil de quartier et à ses commissions, mais de **réserver le vote en réunion plénière aux habitants tirés au sort, pour garantir la représentativité** du Conseil de quartier et parer à son instrumentalisation ?
- **Rendre obligatoire l'inscription des vœux adoptés par les Conseil de quartier à l'ordre du jour des réunions des Conseils d'arrondissement** et l'intervention d'un vote. La présentation du vœu est assurée par le Conseil de quartier
- Proposer à la Mairie centrale de **calculer le budget de fonctionnement en fonction du poids de la population du quartier majorée du poids de leur population en quartier prioritaire**, et non plus de manière forfaitaire.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Le quartier est en effet totalement sous-équipé en espaces verts. Nous avons déjà prévu dans notre programme de demander la modification du PLU afin de pouvoir construire davantage de logements (de préférence à des bureaux), et de faire en sorte que tout habitant du 11^{ème} puisse avoir accès à un espace vert à 10mn pied maximum de son domicile.

Une partie de la rue St Maur (au-dessus de la rue Parmentier et jusque dans le 10^{ème} arrondissement), notamment, pourrait être végétalisée.

1) Conseils de quartiers

Expression libre :

Tout le projet de Parisiennes Parisiens repose sur la relance d'une forte dynamique de démocratie locale, et d'une participation fluide et importante des citoyennes et des citoyens à l'élaboration et la prise de décision. Les conseils de quartier aujourd'hui totalement sous-exploités pour ne pas dire ignorés, tenus à l'écart par la Mairie d'arrondissement, sont l'un des outils majeurs de cette participation. Remettre au centre de la vie locale ces conseils de quartier est une priorité pour notre mouvement.

Une démocratie locale ne peut fonctionner qu'avec des citoyennes et des citoyens qui s'engagent sur le moyen terme à participer aux instances locales de proposition, notamment les conseils de quartiers. Aujourd'hui ces conseils souffrent soit d'un manque de participation, soit d'une mainmise d'un tout petit groupe sur leur fonctionnement.

Nous voulons donc revoir le mode de désignation des conseillers de quartier, en commençant par informer très largement la population de chaque quartiers sur les modalités de désignation des conseillers (prochaine désignation prévue pour octobre 2020), le fonctionnement et le rôle du CQ.

Le nombre de conseillers devra être modifié en fonction du nombre d'habitants de chaque quartier, ce qui aujourd'hui n'est pas le cas.

Les modalités de relais des activités du CQ en mairie doivent être complètement revue. Comme vous le proposez, il faut à la mairie de chaque arrondissement un élu référent pour tous les CQ.

Nous proposons également de filmer les débats en CQ et de les rendre accessible à tous les habitants.

Enfin, la question de l'espace physique est essentielle pour que les CQ remplissent leur rôle de lien et d'instance de cohésion. Actuellement, les CQ disposent d'une salle en mairie, mais elle ne permet de réunir que 8 personnes, ce qui n'est pas toujours suffisant. La Salle Roussel pourrait être ouverte aux réunions plus importantes. Mais ce que nous souhaitons surtout, c'est que la mairie soit au plus proche de ses habitants, à travers une antenne par quartier dont le local pourrait accueillir (entre autre, avec les permanences généralistes d'accès aux droits), les activités du CQ.

4. Piétonniser les rue Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud une fois par mois

Les rues Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud font l'objet depuis le début des années 2000, pour la première et les années 2010 pour la seconde, **d'une appropriation par les fêtards et se spécialisent dès le jeudi soir dans la vie nocturne au grand dam des riverains et des familles du quartier.**

Les autorisations de terrasses ne sont pas respectées et les trottoirs sont occupés par la clientèle de ces bars, **dégradant la circulation des piétons**, dont la place ne cesse de se réduire dans le quartier.

La circulation rue Oberkampf est particulièrement dense. La situation des cyclistes y est particulièrement précaire, alors qu'il s'agit d'axe majeur pour notre quartier.

Vous engagez-vous à...

- Rendre piétonnes les rues Oberkampf rue Jean-Pierre Timbaud, chaque dimanche entre les mois de mai et septembre, **pour permettre aux habitants du quartier de se réapproprier l'espace public et de profiter du calme.** La circulation serait également ouverte aux cyclistes **pour leur permettre de se balader en famille, sans risque. Les rues seraient réouvertes à la circulation à 20H.**
- **Cette initiative permettra également aux commerces d'attirer une nouvelle clientèle dans un climat apaisé. En complément,** des animations citoyennes pourraient être prévues **sur la place Verte, cité Griset,** place Roger Linet comme des bals, du troc entre voisins ou des jeux pour les enfants.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Dans le cadre d'une réflexion générale sur l'urbanisme dans le 11^{ème}, nous envisageons d'augmenter les espaces publics piétons et les espaces verts (voir point 2), dans l'arrondissement le plus dense et le moins pourvu en espaces verts de Paris.

Ce point est à relier à celui des aménagements urbains (point 7) qui ont été totalement délaissés dans la partie Nord de l'arrondissement lors de la présente mandature. Nous proposons de consacrer l'entièreté des aménagements urbains à prévoir pour les six années à venir, à cette partie de l'arrondissement malheureusement en retard sur la partie sud.

5. Une conciergerie boulevard de Belleville

Une conciergerie se matérialise par un kiosque sur l'espace public qui met en relation des particuliers avec des habitants qui ont du temps disponible et des compétences pour rendre des services contre une rémunération modeste : monter un meuble, promener le chien, repasser du linge, dépanner un ordinateur et plus encore.

Ces personnes, qui rendent ces services, sont fréquemment des bénéficiaires du RSA ou inscrits dans un parcours d'insertion. Autoentrepreneurs, ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel. Ce dispositif permet donc la création d'activités accessibles à tous, notamment pour les personnes éloignées de l'emploi.

Notre quartier affiche l'un des plus forts taux de chômage à Paris. Dans le même temps, le lien social se délite, les gens ne se rencontrent plus, ne se parlent plus.

Vous engagez-vous à...

A installer une conciergerie sur le boulevard de Belleville à la limite des 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements, pour permettre à tous les habitants du Grand Belleville de se rencontrer.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

L'énergie solidaire des citoyennes et citoyens du 11^{ème} est très importante comme en témoignent le nombre d'associations présentes. Le rôle de la mairie doit être de soutenir cette énergie, non pas seulement parce que la mairie ne peut pas tout faire, mais parce que la connaissance produite par le milieu associatif et solidaire, connaissance des phénomènes, des populations, des dynamiques... est fine et irremplaçable. Les habitants du 11^{ème} souhaitent se rencontrer, s'entraider, l'idée d'un kiosque est emblématique du type d'initiative que nous estimons indispensable de soutenir en tant que mairie. Nous pensons également que certaines solutions adressent plusieurs problématiques à la fois, c'est le cas ici car on traite l'isolement des personnes seules et âgées, l'insertion de personnes éloignées du marché du travail, et l'on soutient la dynamique du lien social. Ce type d'initiative recevra le soutien institutionnel et matériel plein et entier de la mairie.

6. Centre d'évaluation des migrants rue du Moulin Joly :

La Maire de Paris a décidé **l'ouverture le 18 janvier 2016, au 5 rue du Moulin Joly, du Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers (DEMIE) géré par la Croix-Rouge** pour accueillir les jeunes migrants primo-arrivants se présentant comme mineurs isolés étrangers.

Ce choix de cette localisation interroge et suscite une colère légitime de la part des habitants. Il est installé dans une copropriété privée et non dans un bâtiment public. **La configuration même de la rue du Moulin Joly**, qui est particulièrement étroite, aurait dû interdire l'intervention d'une telle décision. Cette portion de la rue du Moulin Joly se situe en outre dans le secteur le plus pauvre du 11^e arrondissement et l'un des plus pauvres de Paris.

La création de ce centre dans la rue du Moulin Joly a également **des conséquences difficiles** pour le cadre de vie, la tranquillité des habitats et les commerces, pourtant déjà en difficulté.

Cette situation est aggravée par l'attitude de la Croix Rouge dont les responsables refusent de faire attendre les jeunes dans leurs locaux, laissant ces derniers errer sur la voie publique ou dans les parties communes de la copropriété. Les jeunes sont trop souvent éconduits sans ménagement par un vigile salarié d'une société privée. Les associations, et notamment Human Right Watch, dénoncent le fonctionnement de ce centre et les décisions qui y sont prises, très lourdes de conséquence pour l'avenir de ces jeunes et dans l'immédiat hypothèquent leur droit de mise à l'abri

La localisation de ce centre expose par ailleurs particulièrement les jeunes. Une **importante activité prostitutionnelle prospère à quelques dizaines de mètres** du Centre de la Croix Rouge, sur la rue de la Présentation qui prolonge la rue du Moulin Joly. La **principale zone de trafic de drogue sur l'espace public du 11^e**

arrondissement est située non loin de là, à l'angle rue de Vaucouleurs/ rue de l'Orillon.

Vous engagez vous à...

- Transférer **dans un autre quartier du 11^e arrondissement** où pour des raisons de disponibilité d'espace, cette fonction serait mieux assurée.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

L'évaluation et la prise en charge des mineurs isolés étrangers est de la responsabilité de la mairie de Paris. Par conséquent, le dispositif d'évaluation de ces mineurs devrait se trouver dans ses propres locaux.

Il est trop facile comme le fait aujourd'hui la Mairie de Paris, de déléguer l'évaluation à une association dont les manquements ont été largement décrits et documentés (taux d'erreur très important, mépris, sous-information et maltraitance envers les mineurs qui se présentent...), et de reléguer les conséquences de ces choix dans un quartier défavorisé du 11^{ème}, « à l'abri des regards ».

Nous proposons de transférer immédiatement les locaux du DEMIE à l'Hôtel de Ville. A minima, à la Mairie du 11^{ème} arrondissement.

Au-delà de cette mesure d'urgence, l'évaluation et la prise en charge des mineurs isolés doit être entièrement revue. Aujourd'hui, cette prise en charge est tellement lacunaire, même pour les jeunes censés être protégés par l'ASE, qu'en réalité ce sont les associations non subventionnées qui s'occupent de ces jeunes, que ce soit pour l'hébergement solidaire, les repas au jardin de Pali-Kao, les activités au centre social de Belleville, les cours de français à la Bibliothèque Naguib-Mahfouz rue des Couronnes. Nous proposons de rompre avec cette logique du moindre effort, et de mettre en œuvre, en lien avec les associations juridiques, médicales, culturelles, qui connaissent déjà très bien les jeunes, un plan d'ensemble : hébergement, accompagnement juridique, suivi de santé (y compris santé mentale), scolarisation/apprentissage du français. Là encore, il ne s'agit pas de tout inventer, mais de coordonner les ressources qui pour certaines existent déjà. C'est à cette condition que l'accueil des mineurs étrangers ne se transformera pas en problème pour certains quartiers qui ont en déjà suffisamment.

7. Aménagements urbains

Le quartier Belleville Saint-Maur, le plus dense de Paris, souffre d'un **déficit d'espace public et d'entretien de celui-ci**. Les trottoirs, très largement privatisés, notamment par les commerces et leurs clients, deviennent inaccessibles aux habitants.

Si les places du XI^e arrondissement comme celles de Léon Blum, République, Bastille et Nation ont fait l'objet de réaménagements et d'investissement couteux, notre quartier lui n'a pas eu droit à de tels investissements.

Si les boulevards Haussmann, de la Villette, et Magenta ou plus récemment, les boulevards de la Chapelle et Voltaire ont fait l'objet d'une requalification, cela n'a pas été le cas du boulevard de Belleville (côté 11^e).

1- Réaménager le carrefour République-Parmentier- Oberkampf

Pour tous ceux qui en ont fait l'expérience, traverser ce carrefour relève de la gageure. Il représente **une frontière difficilement franchissable** entre le quartier Belleville Saint-Maur et le reste du 11^e arrondissement, dont il se trouve isolé.

Le carrefour est difficilement franchissable pour les piétons.

Sa configuration et ses aménagements **ralentissent et compliquent le cheminement des piétons** qui doivent s'arrêter aux feux et contourner les barrières. **La rue Oberkampf est littéralement sectionnée**, ce qui nuit en particulier aux commerces et dissuadent leurs clients de faire leurs courses de l'autre côté du carrefour.

Vous engagez vous à...

- Procéder à un réaménagement d'ampleur de ce carrefour pour **favoriser le cheminement des piétons et apaise la circulation automobile.**

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Une étude urbanistique d'ensemble est nécessaire pour traiter les problématiques de l'arrondissement et notamment du quartier BSM (insuffisance criante d'espaces verts, problèmes de circulation piétonne en raison de l'emprise des activités sur les trottoirs, manque de lieu pour se retrouver...).

Afin de compenser l'abandon dont le Nord de l'arrondissement a fait l'objet au cours de la dernière mandature, en termes d'aménagements urbains comme dans bien d'autres domaines, nous affecterons l'ensemble du budget à ces quartiers. (cf point 5)

2- Requalifier la rue Saint-Maur en élargissant les trottoirs et en plantant 40 arbres

A cheval sur deux arrondissements et trois quartiers, **la rue Saint-Maur fait elle aussi partie des grande oubliées** des opérations d'aménagement. C'est l'une des plus longues des Paris (2km). Elle souffre de nombreux maux.

Les trottoirs sont trop étroits sur une large portion de la rue, alors qu'ils sont très empruntés.

La rue Saint-Maur **ne compte par ailleurs que 21 arbres, soit un arbre tous les 92 m**, alors qu'elle compte **deux files de stationnement** dans un quartier qui est en surcapacité de places stationnement par rapport à l'équipement des ménages.

Y circuler à vélo est perçu comme dangereux, en l'absence d'aménagement sécurisé. Cette carence n'est tenable si l'on souhaite développer l'usage du vélo dans notre quartier.

Vous engagez vous à...

- **Planter des d'arbres** rue Saint-Maur avec un objectif d'en **multiplier le nombre par trois et à élargir ses trottoirs**, en reprenant de l'espace sur l'une des deux files de stationnement qui serait supprimée
- Mettre à l'étude la création d'une **piste cyclable sécurisée**.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Comme évoqué dans le point 2) nous souhaitons également végétaliser la rue saint maur : augmenter par 3 le nombre d'arbres en pleine terre nous semble raisonnable et cohérent avec notre volonté de doubler le nombre d'arbres en plein terre dans l'arrondissement (et le sud est en avance donc priorité pour le nord dans cette mandature).

Nous avons déjà interagit à plusieurs reprises avec l'association Paris en Selle (notamment lors de notre réunion sur la mobilité du 11 décembre dernier) sur les axes où la circulation à vélo doit être amélioré et la rue saint maur fait partie du programme.

3- Apaiser la rue Faubourg du Temple entre le boulevard de Belleville et l'avenue Parmentier

La rue du Faubourg du Temple présente une valeur patrimoniale et historique importante pour le quartier. Elle ne peut plus continuer à être maltraitée. **Très encombrée, cette rue commerçante est également très minérale et bruyante.**

La rue, dans sa partie haute, avait fait l'objet d'une opération d'aménagement dans les années 2000, mais **sans que la question du trafic automobile et de la place des vélos n'aient été traitée**, alors que le problème était déjà identifié.

Dans la période récente (2016), **seule sa partie basse** au niveau de la place de la République, a été apaisée avec la création d'une zone de rencontre.

Aucun projet n'a émergé concernant la vaste portion de cette rue située au Nord-Est dans les quartiers populaires de Belleville Saint-Maur (11^e) et Hôpital Saint-Louis Faubourg du Temple (10^e).

Or, selon un décompte réalisé dans le cadre du réaménagement de la place de la République, **la circulation automobile y était plus intense que sur le boulevard Voltaire** ou l'avenue de la République (937 véhicules/heure de pointe le matin, contre respectivement 779 et 751 véhicules).

Vous engagez vous à...

- Apaiser la rue Faubourg du Temple **en limitant la circulation automobile**. La possibilité de la création d'une zone de rencontre pourrait être mise à l'étude.

- **Réaménager le carrefour de Belleville**, complètement embolisé.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

4- Réaménager enfin le boulevard de Belleville côté 11e

Vous engagez vous à...

- **Rénover intégralement les trottoirs côté 11^e seront** et, parce qu'ils sont trop étroits (2,35m), à les libérer **des emprises** (étalages et terrasses) pour rétablir un cheminement normal des piétons et des PMR.
- Envisager de créer des fosses dans le trottoir pour **végétaliser les façades des immeubles** après appel à participation des copropriétés et bailleurs sociaux. Une aide financière de la ville pourrait être envisagée.
- **Revaloriser le terre-plein central du boulevard en rénovant l'intégralité de son revêtement.** Des discussions seraient engagées avec la RAPT pour revoir le format de sa bouche d'aération à la fois trop grande, disgracieuse et détournée de son usage..
- **Reprendre intégralement la piste cyclable avec des matériaux de qualité.** Pour garantir son intégrité contre le stationnement de voitures et camions, des croix de Saint-André et des **potelets seraient installés sur les trottoirs.**
- Pour permettre aux livraisons des commerces de s'effectuer normalement les jours de marché, **les emplacements de livraison** le long du terre-plein central seraient inaccessibles aux forains du marché et **laissés libres.**

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

5- Recréer des centralités et de lieux de convivialité dans le quartier

C'est le résultat de l'histoire, mais aussi de choix récents d'aménagement qui ont privilégié l'encombrement et la saturation de l'espace public : **le quartier ne dispose pas de place publique en son sein.** Résultat : **les habitants se croisent, mais ne se rencontrent plus.**

Place Marek Edelman

Vous engagez vous à...

- Faire de la place Marek Edelman un lieu de convivialité avec la création de **deux terrains de pétanque** de part et d'autre de la rue de la Fontaine au roi.

- Envisager **l'installation de barrières mobiles qui fermeraient la place à la circulation chaque dimanche** pour permettre aux habitants de profiter pleinement de cet espace reconquis.
- **Installer des bancs publics** et à transférer les agréés et le babyfoot dans un lieu plus adapté.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

La place Verte (angle Oberkampf et Saint-Maur)

Cette place est trop souvent privatisée et son potentiel n'est pas assez exploité.

Entre les terrasses (fermée et ouverte) de 100M² accordés au café, la sanisette Decaux, le container à bouteilles et les nombreux scooters illégalement garés, **on ne peut actuellement pas faire grand-chose sur cette place, si ce n'est la traverser.**

Vous engagez vous à...

- **Reprendre 70 M² sur la terrasse et la délimiter** à l'aide de barrières dites « Croix de Saint-André », comme sur la place Saint-Catherine (Ive) pour sanctuariser l'espace public. Le container à bouteilles serait déplacé et le stationnement des scooters rendu impossible.
- Installer **deux ou trois bancs** pour permettre aux habitants et notamment à ceux qui ne peuvent profiter de la terrasse du café de profiter de la place.
- Envisager la plantation de **végétalisation basse** en lisière de la rue pour délimiter la place et l'agrémenter.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

La placette au milieu de la rue des Nanettes

Cette placette reste une place de passage, souvent dégradée (déchets sauvages, vêtements éparpillés provenant du conteneur Relais vandalisé, potelets arrachés...). Elle mérite d'être mieux considérée.

Vous engagez vous à...

- Transformer cette placette (qui est à ce jour un morceau de la rue des Nanettes fermé aux voitures) en une réelle place digne de ce nom, et encourager un programme de végétalisation.
- Envisager de l'agrandir en piétonnisant également le tronçon de la rue Victor Gelez (qui est très large), situé entre la rue des Bluets et la rue des Nanettes, pour ainsi gagner en place sans gêner les sorties de parking existantes et la circulation des voitures dans ce bloc résidentiel.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

8. Commerces

Le quartier souffre historiquement d'un **problème important de vacance commerciale dans ses rues intérieures**. Cela avait conduit la ville à créer la SEMAEST un organisme chargé de préempter les locaux vacants pour y installer des commerces depuis 2004. En 2016, l'objectif a été **élargi à la lutte contre la prolifération des bars, avec l'objectif d'y diversifier les commerces**.

Un bilan reste marqué par l'abandon de notre quartier et l'aggravation des fractures commerciales. Après 15 ans, il y a dans le **quartier deux fois moins de commerces pour 1.000 habitants** dans le quartier de la Fontaine au Roi, qu'en moyenne, dans le 11^e arrondissement.

Contrairement aux engagements pris, **aucun local n'a été préempté pour lutter contre la prolifération des bars**. Les activités d'hôtellerie et de restauration sont surreprésentées : **27 %, contre 16 % à Paris**. Nombre de projets d'installation de débits de boisson dans le quartier n'auraient pu voir le jour, **s'ils n'avaient fait l'objet d'une de la part des services de la mairie d'une très grande bienveillance**.

Selon le bilan dressé en 2018 par le Conseil de quartier, le nombre d'acquisitions de locaux par la SEMAEST dans notre quartier est **5 fois inférieur à l'investissement dont elle fait montre dans le quartier Sedaine-Popincourt**.

La SEMAEST privilégie par ailleurs dans sa politique d'intervention, l'acquisition de locaux présentant les meilleurs potentiels de revente situé dans les secteurs les plus gentrifiés, alors qu'au contraire, **il faut intervenir sur les situations les plus difficiles pour lesquelles une intervention publique est absolument indispensable**.

Une réflexion doit également s'ouvrir sur détournement des licences de restauration. Alors que la loi prévoit que pour les restaurants, la boisson n'est que l'accessoire du repas, celle-ci tend, dans certains restaurants du quartier, à **devenir la principale prestation et source de revenus**, accompagnée dans le meilleur des cas, par une simple planche de fromages ou de charcuteries

Sur notre quartier, la question de l'acquisition **des locaux commerciaux exigus** est particulièrement posée propices à l'installation de vendeurs d'alcool ou de produits de restauration rapide, responsables pour une large part des souillures qui affectent ce secteur.

Il est constaté que **la Mairie centrale n'utilise pas ses prérogatives en matière d'urbanisme commercial**. La multiplication des devantures de restaurants et débits de boisson, intégralement escamotables, **génère une amplification du bruit à des niveaux sonores insoutenables** pour les riverains, en particulier le soir et la nuit, **en particulier rue Jean-Pierre Timbaud**.

Vous engagez vous à...

- Ce que la situation du quartier Belleville Saint-Maur fasse **l'objet d'un traitement paritaire avec celle de quartier Sedaine-Popincourt** et pour y

parvenir, qu'un rattrapage en termes d'acquisitions de locaux soit engagé et opéré sans tarder.

Oui non l'envisager/y réfléchir

- Ce que la SEMAEST soit mobilisée non seulement pour limiter le nombre des débits de boisson, **mais celui également des restaurants, des fastfoods et des locaux exigus**, dans les secteurs où leur développement est le plus problématique ?

Oui non l'envisager/y réfléchir

- S'agissant de la lutte contre la vacance commerciale, à retenir comme des priorités absolues, les rues Moret, de l'Orillon, du Moulin Joly et Morand, dont la situation commerciale est objectivement dégradée, voire quasi-inexistante, avec pour objectif d'y créer des polarités commerciales ?

Oui non l'envisager/y réfléchir

- A **opposer plus systématiquement le refus de droit d'occupation du** domaine public (terrasses) pour dissuader l'installation des débits de boisson ou faciliter leur départ, dans les zones les plus concernées par cette problématique.
- Refuser la création de devantures de restaurants et débits de boisson, **intégralement escamotables** ?

Oui non l'envisager/y réfléchir

Pour faciliter l'atteinte des objectifs de lutte contre les bars dans certaines rues et contre la vacance commerciale, **êtes-vous prêt(e)** à :

- Expérimenter **le versement d'une aide à la création ou à la conversion** vers des activités plus diversifiées et utiles aux habitants telles que la vente de produits alimentaires biologiques, issus de circuits courts, habillement, équipement de la maison, produits culturels, etc...
- **Le montant de l'aide à l'investissement sera plafonné à 30.000€ par commerce.** La nature des dépenses prise en charge sera très large : travaux de transformation intérieure et extérieure du commerce, mobilier, présentation des produits, hygiène, attractivité, environnement de travail, sécurité, économies d'énergie, tri, recyclage, etc..
- L'allocation de l'aide se fera dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts dans la limite d'une enveloppe de 300.000€.

Oui non l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Le rôle de la mairie est de rendre la vie plus agréable pour toutes et tous, et de trouver un équilibre entre les intérêts de chacun, étudiants, jeunes couples, familles, personnes âgées, toutes les classes sociales. Si la recherche de l'équilibre budgétaire est importante, il n'est pas question que des décisions soient prises au nom de cet objectif premier.

La SEMAEST doit être rendue à son objectif premier, qui n'est pas d'attribuer les espaces commerciaux aux plus offrants mais d'équilibrer et de diversifier l'offre commerciale et de restauration à l'échelle d'un quartier.

Le rééquilibrage des investissements et des aménagements entre le nord et le sud de l'arrondissement ont déjà été évoqués et est l'un des objectifs majeurs de PP11. Nous nous engageons à renverser la tendance qui a creusé un fossé de plus en plus visible entre les deux parties de l'arrondissement, notamment en usant tous les outils à la disposition de la mairie pour orienter l'installation des commerces.

9. Tranquillité et sécurité

Que proposez-vous pour mettre un terme à 40 ans de trafic de drogue dans le secteur de l'Orillon ?

Que proposez-vous pour mettre un terme à l'activité prostitutionnelle rue du Faubourg du temple qui perdure depuis 15 ans ?

Dans les deux cas, il convient de mobiliser plusieurs types d'actions, de court et de long terme, de prévention et de répression, sur les symptômes mais aussi sur les causes. Sur ces deux sujets, notre position est qu'il faut s'y attaquer sans relâche, mais aussi avec modestie et ne pas promettre des choses impossibles. Nous ne souhaitons pas en effet simplement déplacer le problème mais agir sur ses causes, dans la mesure de nos possibilités. Dans tous les cas, nous nous engageons à ne pas détourner les yeux et à toujours rechercher les moyens de progresser dans la résolution du problème.

Mettre un terme à 40 ans de trafic de drogue dans le secteur de l'Orillon

La lutte contre le trafic de drogue à l'échelle du quartier s'articule autour de :

- La compréhension du mal-être qui pousse des personnes à plonger dans l'addiction, et des réponses adaptées (ouverture de lieux d'activités et de convivialité pour les jeunes, lutte contre le décrochage scolaire, soutien à la parentalité, accompagnement global pour se désintoxiquer...) ; le quartier de l'Orillon a été particulièrement abandonné lors de la présente mandature, ce qui veut dire qu'il existe une importante marge de manœuvre pour améliorer la situation.
- Une répression organisée et structurée contre les dealers et tête de réseaux. Le trafic de drogue fait aujourd'hui l'objet d'une grave négligence de la part de la police, qui relève de l'Etat et non de la Mairie. Une coopération plus poussée, voire une pression sont nécessaires pour que la police arrête non pas des jeunes qui ne font que consommer ou revendre de petites quantités et ne pourront être poursuivis, mais bien les responsables et bénéficiaires

de ce trafic. Une présence policière fréquente, mais aussi de véritables enquêtes pourront permettre d'aller dans le bon sens.

- Enfin, sur le moyen terme, nous militons auprès des instances concernées pour une dépenalisation du cannabis, qui ôteraient immédiatement tout intérêt à une partie du trafic de drogue.

Mettre à terme à l'activité prostitutionnelle rue du Fbg du Temple

Les personnes qui se prostituent dans cette rue sont des femmes venues de Chine par des réseaux de passeurs à qui elles doivent rembourser une dette, et qui dans certains cas sont menacées de représailles sur leur famille restée au pays si elles ne se soumettent pas aux ordres. Si elles sont bien évidemment les premières victimes de ce trafic, l'ensemble du quartier est impacté négativement par la présence de cette activité.

Dans ces conditions, nous proposons d'agir à la fois sur les causes du trafic, et sur les conséquences négatives pour les personnes prostituées et les riverains, en sachant qu'il ne s'agit pas d'un phénomène que l'on peut éradiquer de manière immédiate, mais dont on peut limiter les nuisances et que l'on peut décourager sur le long terme :

Sanctuarisation de certaines zones

Dans l'immédiat, nous proposons d'intensifier une présence dissuasive policière dans certaines zones dans lesquelles la présence de cette activité est particulièrement gênante. Nous pensons aux zones autour des écoles, collèges, lycées, parcs et jardins.

Création d'une cellule dédiée d'enquête et de répression du trafic

De même que pour le trafic de drogue, obtenir que la police remplisse ses missions d'enquête et d'arrestation non pas des clients ou des prostituées, ce qui est sans effet, mais des passeurs, proxénètes et têtes de réseaux. Il s'agit d'une action répressive de long terme pour rendre coûteux et dangereux ce type de trafic. Nous proposons à cet effet d'obtenir de la part de la préfecture de police la création d'une cellule dédiée d'enquête et de répression du trafic d'êtres humains dans le quartier.

Accompagnement des femmes pour favoriser la sortie vers des activités alternatives

Proposer aux femmes, au cas par cas, de voir comment elles pourraient sortir de cette situation, si cela est envisageable pour elles (cf. les menaces possibles sur les familles restées au pays), notamment en obtenant des papiers et le droit de travailler normalement.

Proposer aux femmes en lien avec les associations spécialisées (comme le Bus des Femmes ou le Lotus Bus de Médecins du Monde) un accompagnement psychologique, juridique, sanitaire.

